

COMMUNE D'ALZANCE

# BULLETIN MUNICIPAL



2000

N° 6

*Couverture :*  
*Mise en valeur de la Tour de Peyrebrune*  
*réalisée avec le concours du SIEDA*

## *Le Mot du Maire*

Comme chaque année à la même époque, je viens vous exprimer au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, à chacune et chacun d'entre vous, vos enfants, votre famille, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Au cours de cette année 2001, dans nos communes respectives, nous verrons quelques changements notables avec l'arrivée des Communautés de Communes, une autre façon de gérer la cause publique.

Nous aurons aussi un changement dans l'assemblée municipale avec les élections en mars, où certains d'entre nous ne seront plus là en raison de leur âge et laisseront la place à de plus jeunes, conscients d'avoir œuvré pour la bonne cause, sachant que le travail n'est pas terminé. Le nouveau Conseil Municipal aura à cœur de continuer ce que nous avons entrepris ensemble.

Les travaux de restauration de la Tour de Peyrebrune sont terminés, et en cette fin d'année le soir la tour illuminée rayonne dans toute la vallée. C'est un atout touristique nouveau pour la Commune qui donnera du courage à nos successeurs pour continuer l'œuvre entreprise dans le développement du site de Peyrebrune. De l'Oratoire de la Capelle à la Tour de Peyrebrune en passant par les chemins de randonnées, le touriste saura apprécier notre petit coin si agréable.

Que tous nos amis Alrançais qui vivent aux quatre coins de l'hexagone reçoivent aussi nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

## - ADRESSES ET TELEPHONES -

### **Le Maire :**

M. BONNEFOUS Hubert ..... 05.65.46.51.49

### **Les Adjoint :**

M. BOUSQUET Marcel..... 05.65.46.55.01

M. DRULHE Jean-Pierre..... 05.65.46.42.07

M. TAURINES Ernest.....05.65.46.57.33

### **Le Conseiller Général**

M. RAYNAL Pierre.....05.65.46.58.08

### **Le Député**

Jacques GODFRAIN

8, rue Lamartine

12400 SAINT AFFRIQUE.....05.65.99.05.81

### **Le suppléant du Député**

Georges PRIVAT

Mairie de l'Hospitalet

12230 L'HOSPITALET DU LARZAC ..... 05.65.62.71.01

### **La Préfecture de l'Aveyron**

Place Charles de Gaulle

B.P.715 / 12007 RODEZ.....05.65.73.44.44

### **Le Conseil Général de l'Aveyron**

Hôtel du Département

B.P. 724 / 12007 RODEZ.....05.65.73.44.44

### **La Trésorerie**

12410 SALLES-CURAN.....05.65.46.34.13

### **La Gendarmerie Nationale**

12410 SALLES-CURAN.....05.65.46.33.02

### **La D.D.E Subdivision**

Chemin du Désert

12290 PONT DE SALARS.....05.65.46.61.00

### **La D.D.A.F. de l'Aveyron**

Route de Moyrazès

12033 RODEZ.....05.65.73.50.00

## **- BUDGET PRIMITIF 2000 -**

(Prévisions)

### CONTRIBUTIONS DIRECTES

TAXES	TAUX MOYEN		TAUX COMMUNAL		PRODUIT ATTENDU
	NATIONAL	DEPART.	1999	2000	
TAXE D'HABITATION FONCIER BATI	13,54	9,95	4,00	4,20	55.020,00 F
FONCIER NON BATI	17,25	17,43	9,23	9,69	296.901,00 F
TAXE PROFESSIONNELLE	40,73	68,65	58,19	61,10	195.520,00 F
	14,86	---	15,71	16,50	607.200,00 F

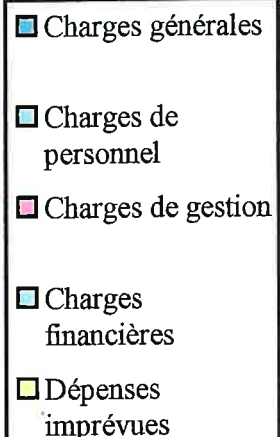
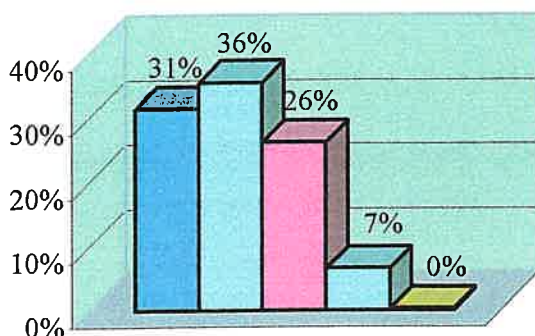
Total du produit attendu des contributions directes :	1.154.641,00 F
Dotations reçues de l'Etat :	117.331,00 F
Total :	1.271.972,00 F

### BALANCE GENERALE

Section de fonctionnement :	Recettes .....	2.211.734,00 F
	Excédent .....	293.373,27 F
	Dépenses .....	2.505.107,27 F
Section d'investissement :	Recettes .....	2.498.394,60 F
	Dont T.V.A. ....	159.406,00 F
	Dépenses.....	2.498.394,60 F

# - SECTION DE FONCTIONNEMENT -

## DEPENSES



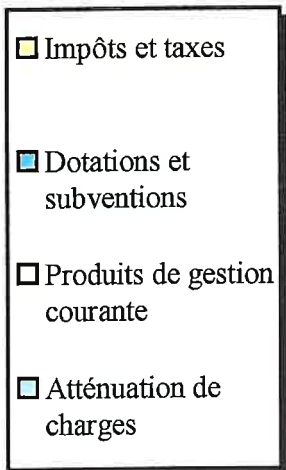
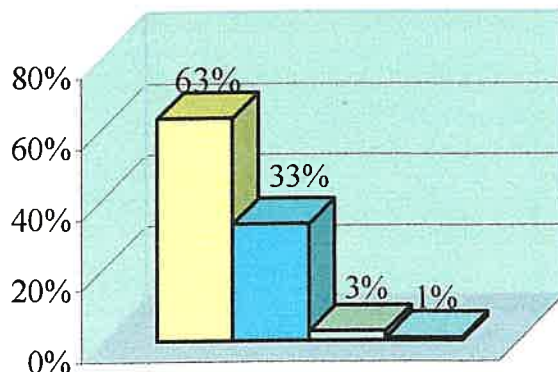
**CHARGES GENERALES** : Eclairage public, entretien de la voirie, prime d'assurance, bulletin municipal, taxes foncières, EDF, téléphone, eau, assainissement, etc...

**CHARGES DE PERSONNEL** : Salaires, cotisations URSSAF, retraites, etc...

**CHARGES DE GESTION** : Participations obligatoires aux dépenses du Département (aide sociale, service incendie...), participations à divers syndicats (SIVOM,...), subventions aux associations, etc...

**CHARGES FINANCIERES** : Intérêts des emprunts.

## RECETTES



**IMPOTS ET TAXES** : Contributions directes, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe sur les pylônes électriques (versée par EDF), permis de chasser, etc...

**DOTATIONS ET SUBVENTIONS** : Dotations versées par l'Etat.

**PRODUITS DE GESTION COURANTE** : Locations salles des fêtes, loyers, régie de tennis, etc...

**ATTENUATION DE CHARGES** : Remboursement sur rémunération du personnel.

## - SUBVENTIONS COMMUNALES -

A.D.M.R ..... 1.500 F (Aide à Domicile en Milieu Rural)	FOOT ALRANCE /
ASSOCIATION DES PARENTS	LA CAPELLE .....6.000 F
D'ELEVES .....20.000 F (salaires et cotisations des cantinières)	MUTUELLE DU TRESOR .....100 F
CARS MOULS .....3.000 F	PREVENTION ROUTIERE .....400 F
CARS VAYSSIÈRES..... 900 F	RALLYE DU ROUERGUE .....10.000 F
CHASSE .....6.000 F	SAPEURS-POMPIERS .....7.795 F (subvention, gardes)
COMITE DES FETES	SOCIETE DE PECHE DU
ALRANCE .....6.000 F	LEVEZOU ..... 2.000 F
COMITE DES FETES	SYNDICAT D'INITIATIVE ..... 8.000 F
LA CAPELLE.....6.000 F	MJC SECTION DANSE ..... 600 F
COOPERATIVE SCOLAIRE .... 10.000 F (fournitures)	COMITE SANTE.....1.000 F
COOPERATIVE SCOLAIRE .....7.000 F (classes de découvertes)	VTT PASSION ..... 2.000 F
FAMILLES RURALES ..... 3.500 F	<b>TOTAL DES</b>
	<b>SUBVENTIONS.....101.795 F</b>
	3° AGE .....2.500 F (versée par le CCAS)

## **- INFORMATIONS DIVERSES -**

### **\* LE SECRETARIAT DE MAIRIE**

#### **EST OUVERT**

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 05.65.46.56.46

Télécopie : 05.65.46.40.05

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

**N.B.** En général, lors des congés de la Secrétaire, une permanence est tenue le matin pour l'état civil et les photocopies à l'agence postale.

### **\* L'AGENCE POSTALE ET LA BIBLIOTHEQUE SONT OUVERTES :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi,  
et samedi de 9 h à 12 h

Lundi et mercredi de 14 h à 16 h

Téléphone : 05.65.46.55.00

### **\* PERMANENCES DU NOTAIRE :**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois : à partir de 17 h

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois : à partir de 11 h

de préférence sur rendez-vous

Téléphone : 05.65.46.33.01

### **\* PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :**

3<sup>e</sup> mardi du mois : de 14 h 00 à 15 h 30

sur rendez-vous en téléphonant au :  
05.65.60.42.67

Tous les jeudis matin à la Mairie de  
SALLES-CURAN.

### **\* PERMANENCES DE L'AGENT**

#### **CPAM**

Tous les mercredis de 13 h30 à 14 h30  
salle polyvalente de VILLEFRANCHE-  
DE-PANAT

### **\* CARTES D'IDENTITE :**

1<sup>re</sup> demande :

- 1 extrait d'acte de naissance,  
fourni par la Mairie du lieu de  
naissance,
- 2 photos d'identité, noir et blanc  
de préférence, non découpées,
- livret de famille

Renouvellement : Mêmes pièces. Pas  
d'extrait d'acte de naissance mais  
l'ancienne carte en plus.

### **\* PASSEPORTS :**

1<sup>re</sup> demande :

- la carte nationale d'identité
- 2 photos d'identité
- 1 timbre fiscal à 400 francs
- livret de famille



Renouvellement : Mêmes pièces + ancien passeport

**\*ATTESTATION DE SORTIE DU TERRITOIRE :**

Tout enfant mineur devant quitter le territoire français sans ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie. Cette autorisation est délivrée par la Mairie sur demande des parents et au vue de la carte d'identité. Elle est valable 6 mois.

**\* RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL :**

Tout citoyen âgé de 16 ans est désormais tenu de se faire recenser à la Mairie de son domicile. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, les jeunes, garçons et filles nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983 se font recenser à 16 ans dans le mois d'anniversaire. Une attestation de recensement leur est alors remise.

Ensuite vient la journée d'appel de préparation à la défense à laquelle vous devez participer avant 19 ans pour les garçons nés en 1980, 1981 et 1982, avant

18 ans pour les garçons et les filles nés à partir de 1983. Vous serez donc convoqués normalement un samedi, sur un site, en général militaire, proche de chez vous. A l'issue de cette journée, un certificat de participation vous sera remis.

Cette journée est OBLIGATOIRE

**ATTENTION !** conservez ce certificat ainsi que l'attestation de recensement qui vous seront indispensables pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., baccalauréat, permis de conduire, etc...)

**\* INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :**

Les demandes sont recevables à partir du mois de septembre et ce jusqu'au 31 décembre dernier délai. Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1er janvier et le 28 février prochain doivent également se faire inscrire. Nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983, l'inscription sur les liste de la commune est systématique.

## **LEVEZOU-PARELOUP :** **Une nouvelle structure intercommunale a vu le jour.**

Plusieurs séances de travail regroupant les élus des SIVOM de Pareloup, de Vezins et du SICTOM de Vezins, soit dix communes, auront été nécessaires pour la mise en place d'une intercommunalité baptisée "Lévézou-Pareloup".

Une intercommunalité n'a pas pour but de supprimer les communes, mais bien de les renforcer en les regroupant, afin de les rendre plus performantes, notamment sur le plan économique.

Deux compétences majeures ont été données à celle de "Lévézou – Pareloup" : la voirie communale (entretien et travaux neufs) et le ramassage des ordures ménagères. Pour cela, il faudra s'appuyer sur un budget alimenté dans ses grandes masses par :

- tout ou partie de la taxe professionnelle perçue jusqu'alors par les communes membres
- une dotation conséquente de fonctionnement attribué par l'état
- la taxe et la redevance des ordures ménagères versée par les bénéficiaires du service.

Pour la communauté de communes "Lévézou – Pareloup", 46 délégués (de 4 à 6 par commune selon l'importance) constituent le conseil communautaire. Ils ont été élus dans chaque commune par les conseils municipaux respectifs en attendant l'horizon 2007 qui pourrait voir, dans le cadre communal, une élection au suffrage universel.

Après avoir élu un bureau (constitué sans surprise par les 10 maires des communes membres), le conseil communautaire devait élire son premier président.

Ainsi, sortait des urnes Jean GAYRAUD, Maire de Curan, qui présidera pour quelques mois cette structure, en attendant le printemps prochain qui verra un nouveau conseil se constituer suite aux élections municipales de 2001.



MARS 1999

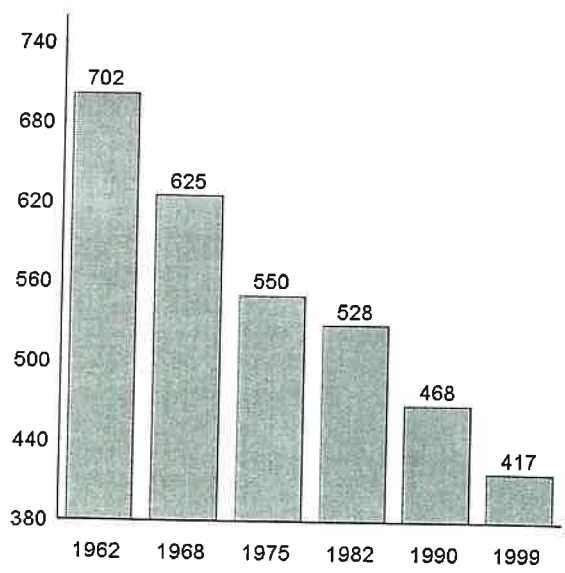
## ALRANCE

Au 8 mars 1999, Alrance compte 417 habitants (222 hommes et 195 femmes), soit une densité de 12 habitants au km<sup>2</sup>. La population est en forte baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 51 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 133 habitants.

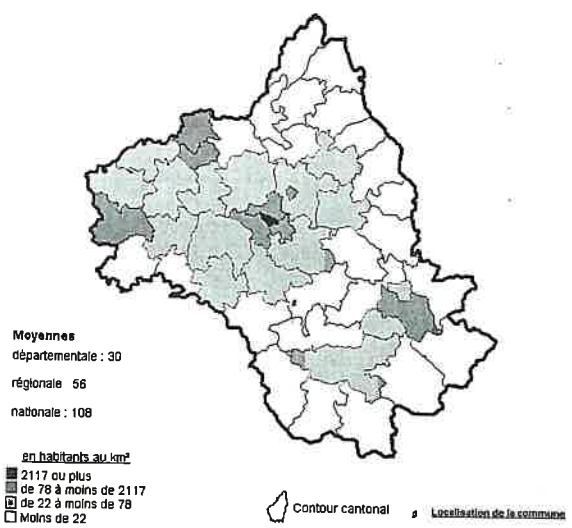
DOB & Co - HENRY HEIMANN



### La population depuis 1962



### La densité de population dans le département



Source : Insee, recensements de la population

Source : Insee, recensement de la population 1999

## L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a contribué à la baisse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 35 naissances et 56 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 21 personnes. Par ailleurs, le déficit des entrées sur les sorties de population est de 30 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	43	41	35
Décès	52	42	56
Solde naturel	- 9	- 1	- 21
Solde apparent	- 13	- 59	- 30
Variation de la Population	- 22	- 60	- 51

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

## La commune dans son environnement

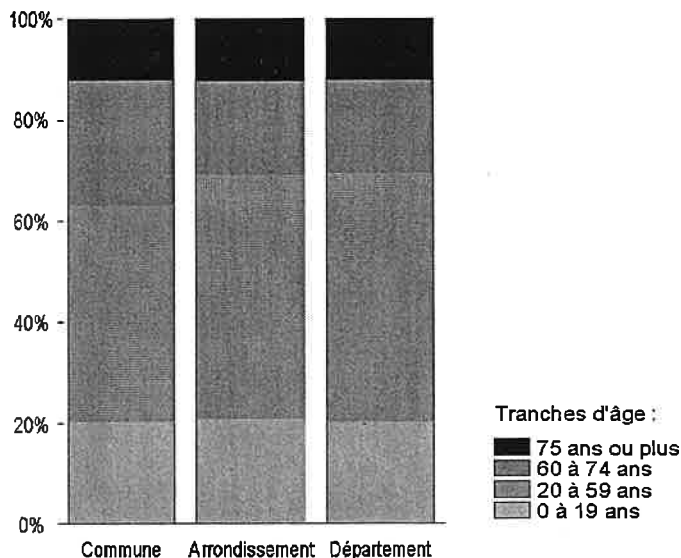
Alrance appartient à l'arrondissement dont Millau est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 67 612 habitants, soit une densité de 19 habitants au km<sup>2</sup>. La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en légère baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a perdu 1 360 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 270 141 habitants en 1990 à 263 808 habitants en 1999 ; soit une perte de 6 333 habitants.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	468	417	- 10,9
Arrondissement	68 972	67 612	- 2,0
Département	270 141	263 808	- 2,3

Source : Insee, recensements de la population

## Les jeunes et les seniors

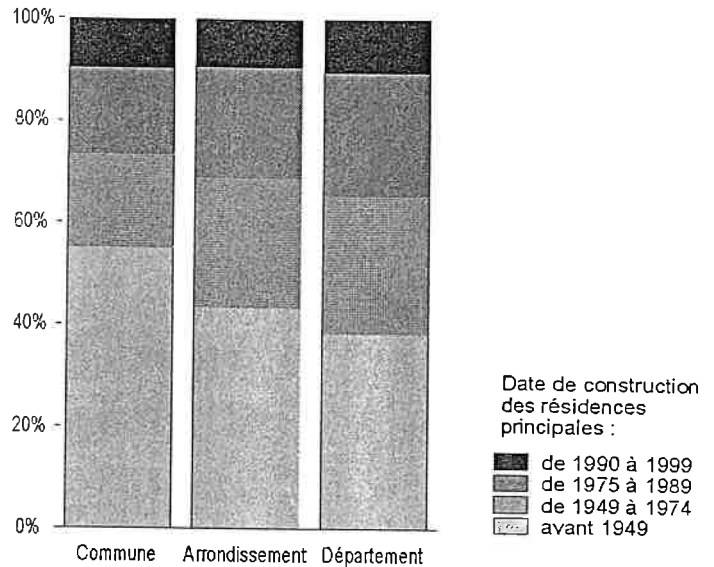
La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 50 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 12% de la population, soit la même proportion que dans le département. Les 85 jeunes de moins de 20 ans représentent 20,4% de la population ; à comparer à 20,5% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Le neuf et l'ancien

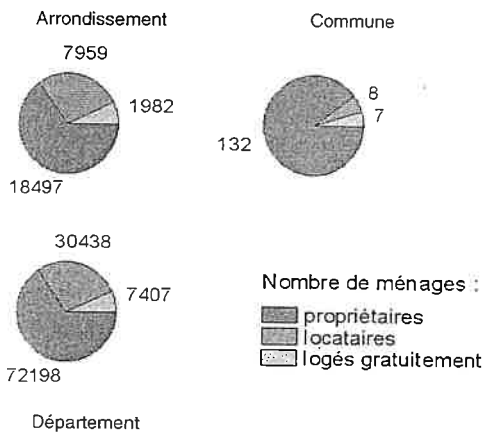
La commune comprend 241 logements : 147 résidences principales et 66 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 28 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est ancien : 84 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 34,9%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 47,9% dans l'arrondissement et de 54,7% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Les propriétaires et les locataires

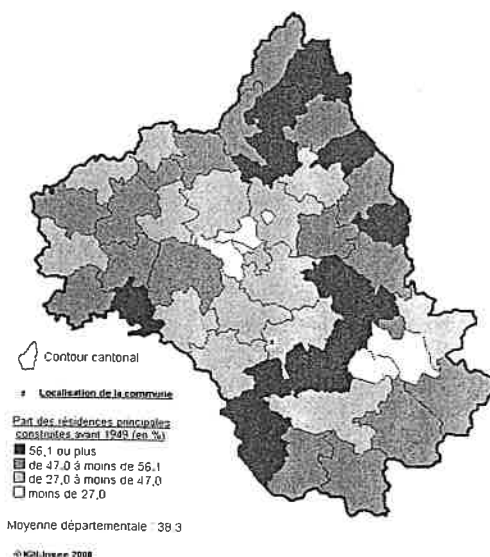
Il n'y a aucun immeuble collectif, la quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles. La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 89,8% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## Le confort des logements et leur ancienneté

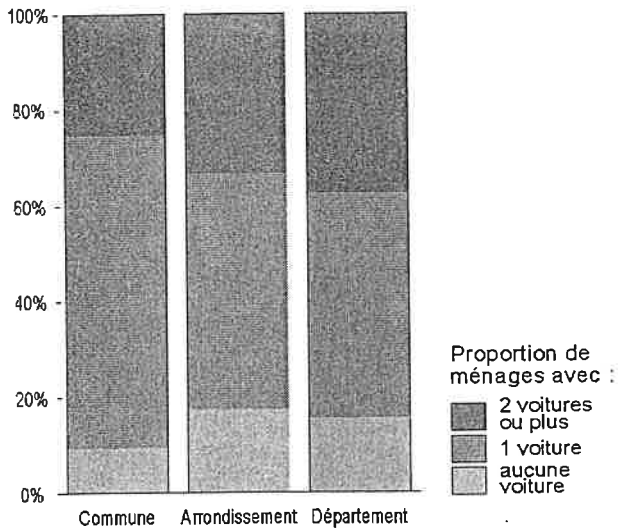
Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs de la qualité des logements : la plupart des résidences principales possèdent le chauffage central ou électrique. Mais certaines manquent encore de confort : ainsi, 14 n'ont ni baignoire ni douche.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 14 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 90,5% ; dans le département, cette proportion est de 84,4%.



Source : Insee, recensement de la population 1999

## La population active

Parmi les 417 habitants de la commune, 155 personnes sont actives : 102 hommes et 53 femmes. Au moment du recensement, 5 de ces actifs cherchent un emploi et 149 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 106 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 43 autres sont salariées. La plupart de ces actifs exerce dans la commune ; 38 personnes seulement vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 28 358 personnes. Parmi elles, 2 824 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 10%. Dans le département, le taux de chômage est de 7,9%.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	155	28 358	112 897
hommes	102	15 766	62 068
femmes	53	12 592	50 829
Population active ayant un emploi	149	25 423	103 571
salariés	43	18 545	77 203
non salariés	106	6 878	26 368
Chômeurs	5	2 824	8 955
Taux de chômage (%)	3,2	10,0	7,9

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

## Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	111	37	1
Pourcentage d'actifs travaillant...	74,5	24,8	0,7

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour ALRANCE, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes	417
Population totale	426

# **- LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS -**

## **A.A.P.P.M.A. DU LEVEZOU**

L'A.A.P.P.M.A. du Lévezou (Association Agréée pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique) ou société de pêche, regroupe sept communes : Alrance, Arvieu, Canet de Salars, Curan, Lestrade, Salles-Curan et Villefranche de Panat.

Christian Bardy préside cette société depuis sa création en 1997. Il est secondé par deux vice-présidents : Elie Gary et Claude Vayssettes. Pierre Maurel s'occupe du secrétariat et Bernard Carrière de la trésorerie.

Alevinage et empoissonnement constituent la principale activité de notre société. C'est en effet une trentaine de boîte Viberts (œufs de truite), 15.000 truitelles d'automne, 25.000 estivaux, 25.000 alevins, 25.000 truites portions qui sont déversés progressivement au cours de la saison et repartis sur tous les ruisseaux et lacs des 7 communes.

Cette importante quantité et qualité de poissons est possible grâce aux nombreux pêcheurs qui nous font confiance et achètent leur carte de pêche dans nos points de vente répartis sur tout le secteur, ainsi qu'aux subventions que nous versent les Mairies concernées. Il est à noter que le nombre de permis augmente tous les ans depuis la création de la Société.

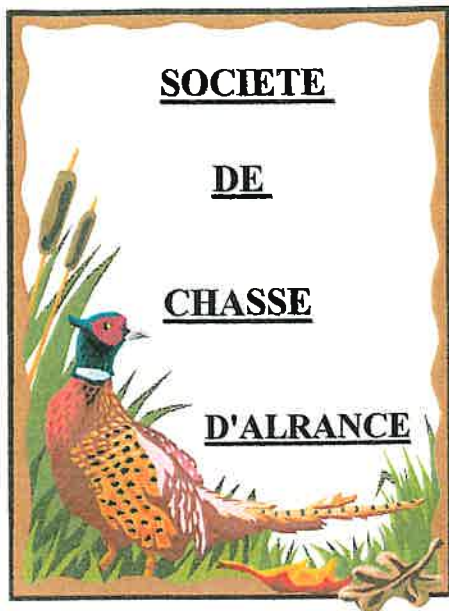
Cette année, l'A.A.P.P.M.A. a planté de superbes panneaux indicateurs sur les berges des lacs de Pareloup et Villefranche de Panat.

Nous avons organisé et participé à plusieurs concours. Citons entre autre : "Papy amène moi à la pêche", concours de carnassiers, fête de la pêche (70 enfants), championnat régionaux et départementaux.

En 2001, nous prévoyons de renforcer encore notre alevinage et empoissonnement (surtout les farios portions avant l'ouverture). Nous avons mis en place un plan de nettoyage des ruisseaux.

En conclusion, nous demandons à tous nos pêcheurs de continuer à respecter les clôtures et les récoltes et leur souhaitons une bonne saison halieutique.

L' A.A.P.P.M.A.



SAISON 2000 – 2001

\*\*\*\*\*

Au seuil de cette nouvelle année,  
la Société de Chasse adresse tous ses vœux à la  
population d'Alrance, chasseurs et non chasseurs.

\*\*\*\*\*

A la veille de l'An 2001, il nous apparaît important de faire le bilan de la saison écoulée. Force est de constater qu'une fois de plus une certaine morosité émerge parmi nos collègues chasseurs. En effet, hormis une population de lièvres en constante augmentation et qui a permis à plus de trente sociétaires d'effectuer leur plan de chasse (comme quoi la gestion paye parfois), pour le reste il y a plutôt à redire.

L'équipe dirigeante nouvellement élue cette année est bien décidée à être à l'origine du renouveau de la chasse Alrançaise. Dès cette année, plusieurs actions seront menées en ce sens :

- Constructions de garennes artificielles et lâchers de lapins subventionnés par la Fédération,
- Lâchers massifs au mois de juillet de perdreaux et faisans juvéniles,
- Gestion plus stricte des populations de chevreuils qui attirent quand même une vingtaine de chasseurs chaque samedi,
- Aménagement de remises favorables à la tenue de sangliers.

Ces efforts ne pourront être exclusivement supportés par les membres du bureau, mais par tous les chasseurs d'Alrance. Nous demanderons donc une participation active à tous ceux que ces projets intéressent.

Nous nous devons également de mettre en garde certains chasseurs, qui confondent "chasse" et "congélateur", de notre détermination à voir les règlements respectés. Ceci pourront se convaincre que désormais cela ne sera plus permis.

Nous vous engageons donc tous à nous rejoindre afin que dès cette année nos espoirs deviennent réalité et nous vous donnons rendez vous pour le repas annuel courant février.

Le Bureau.



## COMITE DES FETES D'ALRANCE

Pour faire la fête à ALRANCE, prenez des jeunes motivés, solidaires, aimant leur village, appréciant de faire la fête ensemble et adorant rigoler. Vous avez déjà l'ingrédient principal. Ajoutez à cet appareil un bureau organisé : Patrick Veyrac et Delphine Cluzel, comme chefs d'orchestre, Hélène et Geneviève Soulié à la gestion de la grande bande de gais lurons, Magali Randeynes à la composition des textes. Laissez l'hiver à ces jeunes neurones pour cogiter et attendez les premiers rayons de soleil pour les voir s'activer ensemble sur la place d'ALRANCE.

Dans un premier temps, prenez les commerçants de la commune qui contribuent à la distribution des tracts dans les alentours et remerciez-les.

Ensuite, à la fin du mois d'avril, regardez s'élever un chapiteau au centre du village. Dès le vendredi soir, placez des rangées de tables, déposez dessus des jeux de cartes et attendez 20 h 30; vous apercevrez alors des voisins, des amis, des adeptes de la belote entrer. Voilà, vous assistez à l'intro de la fête. Vous pouvez déjà remarquer le sourire du comité content de recevoir, dans son humble demeure d'un week-end, toutes ces personnes.



Le lendemain, si vous passez sur la place vous verrez courir les jeunes dans tous les sens. Ajoutez à cette agitation, l'excitation d'une bande de conscrits et vous obtiendrez un mélange explosif. Mais vers midi pour relâcher la pression, criez-leur : "Apéro pour tout le monde !", vous constaterez qu'il n'y a pas de meilleur remède. Vers 15 heures si vous tendez l'oreille, vous entendrez les boules cogner entre elles. Vers 21 heures, alors que c'est le

moment de pause, mélangez dans le restaurant le chaudron le groupe Motel à l'orchestre d'amateurs dirigé par Patrick et vous aurez droit à une cacophonie assourdissante mais sympathique. Vers minuit, essayez de séparer les deux groupes : faites monter Motel sur scène, placez les jolies filles dans le camion des entrées pour attirer le monde et les garçons costauds à la porte d'entrée pour maîtriser la foule. Ça y est vous pouvez crier : "Que le bal commence ! "

Le dimanche, dès 8 heures assortissez une bonne assiette de tripoux à du bon vin vieux et vous obtiendrez le restaurant le chaudron complet. Après la messe, vers 11 h 30, vous aurez la place aussi vivante qu'*un cop éra*. Laissez ensuite la foule rentrer chez elle pour recevoir les conscrits de 81 et 82. Vers 15 heures, sous le chapiteau, habillez quelques enfants avec des vêtements d'antan, ajoutez de la musique folklorique et regardez danser ces petits bambins de la troupe des Pastoureaux. Placez les Troubadours de la Nauze sur l'estrade et laissez la musique rythmer vos pas. Pour les membres du Comité, le moment le plus stressant arrive : servir un chapiteau comble et faire plaisir à tout le monde en offrant le meilleur service qu'ils puissent donner.



Avant de vous retrouver l'année prochaine les 27, 28 29 et 30 avril 2001, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2001 et nous vous remercions de partager avec nous la fête d'ALRANCE et de nous donner envie de nous investir pour notre commune.

Le Comité des Fêtes d'Alrance.

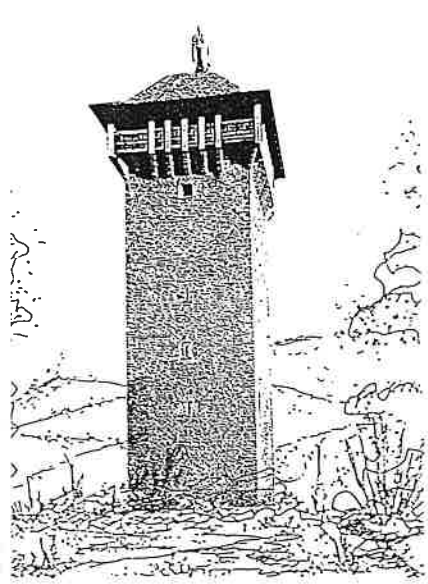
Au cours de l'année 2000, l'activité du service aide-ménagères qui fonctionne sur les 2 communes d'Alrance et Villefranche de Panat a connu une nette progression. Nombreuses sont les personnes qui apprécient ce service à domicile qui leur permet d'améliorer leur vie quotidienne.

A côté de cette aide individuelle l'Association pense à ses bénéficiaires en organisant d'agréables après-midi de rencontres : crêpes, grillée de châtaignes, promenades et en leur offrant quelques gâteries : fleurs, bonbons.

L'Association remercie les aides-ménagères pour leur dévouement, ainsi que les responsables bénévoles et les communes d'Alrance et Villefranche-de-Panat pour l'aide qu'elles apportent au fonctionnement du service.



Promenade sur le "Héron des Raspes".



## CLUB DES AÎNÉS RURAUX DE PEYREBRUNE

Au cours de l'année 2000, le Club des Aînés de Peyrebrune a connu les activités habituelles :

- le quine du 23 janvier,
- le 25 avril, le goûter avec mini quine s'est déroulé dans une excellente ambiance,
- le 06 juin, voyage dans le Sud Aveyron à Sylvanès avec le matin, les visites guidées de l'Abbaye et de l'église orthodoxe. Repas de midi très apprécié à Saint Crépin. L'après-midi, visite des musées de Saint Crépin : le musée des menhirs et celui de la vie autrefois. Ensuite nous nous rendons à Roquecezières et du rocher de la Vierge nous admirons le panorama magnifique que nous découvrons par un temps clair et frais. La journée se termine par la visite de la belle église de Notre Dame d'Orient. Tous les participants ont été satisfaits de cette journée bien remplie dans une région qu'ils connaissaient peu.
- Le 11 octobre : voyage d'un jour dans le Nord Aveyron. Le matin visite de la Coopérative fromagère de Laguiole et du Château du Bousquet. Repas de midi, excellent, à Soulages Bonneval. Après-midi, visite du Grenier de Capou à Soulages Bonneval, riche en outils d'autrefois qui nous ont très intéressés. Sur le chemin du retour arrêt à l'Abbaye de Bonneval où chacun repartit avec sa provision de chocolats, enchanté de cette promenade dans le Nord du Département.
- Le 06 novembre avait lieu à La Capelle Farcel la messe pour les défunts de l'année, suivie d'un apéritif à la salle des fêtes de La Capelle et du repas annuel à Saint Martin des Faux. Au cours du repas, le Président, Monsieur SAUREL, nous fait part de sa décision de ne plus assurer la Présidence du Club. Nous regrettons cette décision et remercions Monsieur SAUREL pour le dévouement assidu avec lequel il assumait ses fonctions de Président du Club.

Voici la composition du nouveau Conseil d'Administration :

- Présidente : Augusta MASSOL
- Vice-Présidents : Joseph PICARD – Robert GALTIER
- Trésorier : Julien DRULHE
- Trésorier Adjoint : Hervé DALENC
- Secrétaire : Simone BONNEFOUS
- Secrétaire Adjointe : Lucette RAFFY
- Membres : Angèle ALAUZE, Josette ALAUZET, Georgette AZAM, Marcelle GAUBERT, Yvonne JEANJEAN, Emilien CAPOULADE, Edmond SAGNES, Joseph SOULIE.

Le nouveau Conseil d'Administration va, en 2001, conserver les activités qui permettent aux Aînés de se retrouver : quine, jeux le mardi après-midi, goûter, voyages, repas.

Le Club des Aînés de Peyrebrune vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse année.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme tous les ans en fin d'année scolaire, l'A.P.E. des écoles d'Alrance et de La Capelle a réuni tous les parents d'élèves ainsi que les institutrices pour leur présenter le bilan des activités qui ont été organisées tout au long de l'année. Il sera aussi question des comptes de cantines, puis la réunion se terminera par le renouvellement du bureau pour la nouvelle année scolaire.

### NOUVEAU BUREAU :

- Présidente : Hélène BALDET
- Vice Présidente : Fanny T AURINES
- Secrétaire : Laure FOURNIVAL
- Secrétaire Adjoint : Hervé URIBE
- Trésorier "Cantine" : Jean-Pierre DRULHE
- Trésorière "Activités" : Sylvie CANAC
- Membre actif : Philippe DOYEN

### BUT :

L'APE a pour but de créer des activités pour en dégager des bénéfices. Ceux-ci sont directement reversés aux institutrices qui les gèrent suivant les besoins de l'école. L'association a aussi comme fonction de gérer les affaires des cantines scolaires.

### ACTIVITES :

En octobre et novembre 2000, l'association a organisé quatre concours de belote et un quine. Celui-ci a eu lieu comme l'année dernière un dimanche après midi, ce qui a permis à tous les gens intéressés de venir, des plus petits aux plus grands.

En décembre, devant le succès rencontré l'année précédente, l'association avec l'aide de la municipalité a décidé de renouveler un après-midi en présence du Père Noël. Donc le 23 décembre, à la fin d'un superbe spectacle de clowns qui a fait rire aux éclats les petits comme les grands, quelle ne fut pas la surprise des enfants de voir se joindre à eux le Père

Noël. Il avait un grand sac rempli de bonbons et en a fait la distribution. Les petits étaient tellement contents qu'ils ont fait une ronde orchestrée par l'institutrice, puis le Père Noël est reparti pour aller voir certainement d'autres enfants... Tout le monde a pu alors profiter d'un bon goûter servi par Rosette et Jean-François Marche. Quelle après-midi !!!

En février 2001, il sera organisé à la salle des fêtes de La Capelle quatre concours de belote.

### REMERCIEMENTS :

L'association tient à remercier particulièrement : Monsieur Bazoge, le Père Noël, Carine, la municipalité et toutes les personnes qui les ont aidés de près ou de loin à la bonne marche de ces manifestations.

Merci et meilleurs vœux pour cette entrée dans le nouveau millénaire.

Le Bureau.



Les enfants enchantés autour du clown et du Père Noël.

**- UN PEU D'HISTOIRE -**

Les Maires de la Commune  
& leurs Conseillers Municipaux

1892 ... 1896

Adolphe Gayraud  
Maire

Philibert Terral  
Paulin Serin  
Amans Tourette  
Antoine Brulhe  
Joseph Serin  
Marin Gineste  
Justin Bonnefous  
Désiré Massol  
Benjamin Barthes  
Hippolyte Carrière  
Jean Espinasse

1896 ... 1900

Adolphe Gayraud  
Maire

Philibert Terral  
Paulin Serin  
Amans Tourette  
Justin Bonnefous  
Joseph Serin  
Désiré Massol  
Hippolyte Carrière  
Léopold Galtier  
Antoine Brulhe  
Henri Gineste  
Jean Espinasse



1900 ... 1904

Adolphe Gayraud  
Maire

Philibert Terral  
Paulin Serin  
Justin Bonnefous  
Désiré Massol  
Adolphe Costes  
Jean Espinasse  
Amans Tourette  
Léopold Galtier  
Henri Gineste  
Hippolyte Carrière  
Antoine Drulhe

1904 ... 1908

Adolphe Gayraud  
Maire

Philibert Terral  
Désiré Massol  
Jean Espinasse  
Auguste Drulhe  
Amans Tourette  
Adolphe Costes  
Hippolyte Carrière  
Justin Bonnefous  
Paulin Serin  
Léopold Galtier  
Henri Gineste

à suivre ...

## **- ETAT CIVIL DE L'ANNEE -**

### NAISSANCES



- MOLINIER Marion, née le 25 juin 2000, fille de MOLINIER François et de BEC Rachel, résidants "Les Genevriers".
- TAURINES Clémence, née le 10 décembre 2000, fille de TAURINES Joël et de COULON Fanny, domiciliés au "Mas Viala".

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux aux bébés.

### MARIAGES

Néant



### DECES

- BORREDON ép. PUECH Lucienne, de La Baraque de Malet, le 18 septembre.
- BOUDOU Louis, du Bourg, le 19 juin 2000
- BROSSY Louis, de Lacan, le 14 février 2000
- DURAND Alphonse, du Bourg, le 27 juillet 2000
- SERMET Fernand, du Mas Vialaret, le 26 mai 2000
- SOULIE Emile, de Bonneguide, le 06 octobre 2000.

Aux familles nous renouvelons nos sincères condoléances

